

2012

rapport d'activité 2012

caue / conseil architecture urbanisme environnement du Puy-de-Dôme

> quelques mots sur 2012



C'est un exercice difficile que la rédaction d'un rapport d'activités. Ces quelques pages sont forcément réductrices de l'activité du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, mais j'assume qu'elles représentent bien philosophiquement les missions pour lesquelles l'équipe a su utiliser son savoir-faire, son enthousiasme et sa pugnacité.

Le CAUE a conscience des difficultés auxquelles notre société est confrontée et notre association, à son modeste niveau, veut répondre à la nécessité de changement rencontrée dans toutes les facettes de ses interventions. Le CAUE reste mobilisé sur son cœur de métier et a choisi au cours de l'année passée de renforcer ses activités tant au niveau local et départemental que régional. Il souhaite aussi tenir sa place au niveau national en développant ou en participant, au sein de la fédération, à des actions reconnues innovantes ou structurantes. La loi de 1977 sur les CAUE est toujours d'actualité et le CAUE du Puy-de-Dôme a répondu à la noblesse des missions qu'elle prescrit en continuant en 2012 à développer ses actions traditionnelles.

Le conseil aux particuliers reste fondateur en tant que réponse au sens du service public. L'aide à la décision auprès des collectivités est toujours vivace. Les Rendez-vous thématiques à la Maison de l'Habitat ou dans les locaux des partenaires ont vu un développement et un accroissement certain de leur fréquentation. Les partenariats entretenus avec les différentes institutions du département ou les associations, voire les corps constitués ont été maintenus, soutenus et amplifiés.

Une association comme la nôtre fonctionne avec de nombreux rouages, salariés du CAUE, conseil d'administration, partenaires ou membres. Qu'il me soit ici permis de les remercier de leur soutien en ces temps difficiles et de leur demander de continuer à œuvrer pour le maintien et l'efficacité de notre institution.

Maurice Mestre
Président CAUE 63

pourquoi un CAUE ?

statuts, missions, rôles

LES CAUE DEPUIS 1977

Issus de la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, les CAUE sont actuellement présents dans 91 départements. Ils sont regroupés au sein de la Fédération Nationale des CAUE et travaillent parfois en unions régionales.

Les CAUE sont essentiellement financés par une taxe fraction de la taxe d'aménagement basée sur les surfaces déclarées des permis de construire. Les taux de ces taxes sont votés par les Conseils généraux.

Associations loi 1901, les CAUE sont gérés par des Conseils d'administration de manière indépendante.

Dans leurs missions de formation, d'information et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, ces organismes demeurent les interlocuteurs privilégiés des élus. Toutefois les CAUE, placés par leurs statuts hors du champ concurrentiel et de la maîtrise d'œuvre, ne peuvent combler la demande d'«ingénierie territoriale», aujourd'hui en très forte progression.

LE CAUE DU PUY-DE-DÔME : UN SERVICE TOUT PUBLIC, UN VRAI MÉTIER DE CONSEIL !

Après 33 ans d'existence, le CAUE du Puy-de-Dôme demeure le militant de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale et le promoteur d'un développement raisonné. Il est un lieu neutre de conseil et d'échange. Son équipe travaille à la cohérence des projets territoriaux, respecte les acteurs et la mémoire des lieux et propose des réponses simples et contemporaines.

Acteur culturel, le CAUE conforte son engagement auprès du milieu scolaire et universitaire, aide les jeunes à devenir les responsables de demain et favorise un apprentissage de la citoyenneté.

Le CAUE du Puy-de-Dôme est une association dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire du département du Puy-de-Dôme. Les collectivités locales, les administrations, les établissements publics et les particuliers peuvent le consulter en amont de leurs programmes ou de leurs projets. Les préconisations de ses professionnels, architectes, urbanistes, paysagistes, sont une aide à la décision pour les actions aux diverses échelles des territoires, laissant toujours le maître d'ouvrage libre de ses choix.





équipe du CAUE

L'équipe du CAUE est restée stable dans sa composition, par rapport à l'année 2011, soit 13 salariés (dont un agent d'entretien). Ce groupe pluridisciplinaire comprenait : 7 conseillers (six architectes et un urbaniste), un animateur du centre de ressources, un directeur, une attachée de direction, deux secrétaires, dont une plus particulièrement chargée de la comptabilité.

Le Directeur Michel Astier assume les fonctions de direction de l'institution, aidé en cela par Marie-France Marmy attachée de direction. Corinne Miquel, secrétaire remplit plus particulièrement les tâches de comptabilité. Béatrice Chalet assume l'accueil dans les locaux du CAUE à la maison de l'Habitat, elle assure le suivi des articles de presse et des annonces officielles. À noter son départ en retraite en octobre 2012.

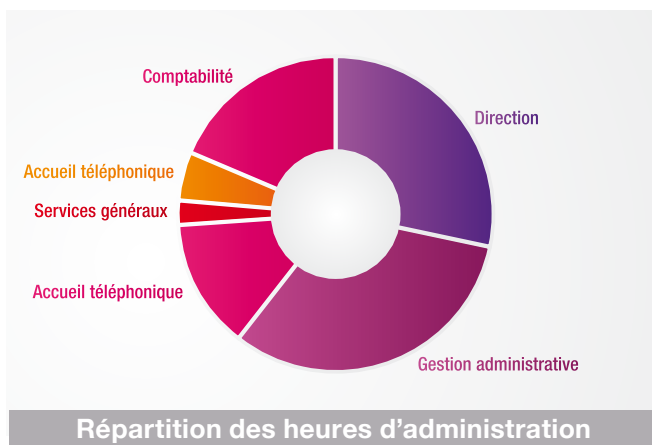
Le CAUE est amené directement ou indirectement à accompagner les institutions, comme le conseil général, le conseil régional, la direction départementale des territoires, les parcs naturels régionaux, les bailleurs sociaux, les communes et les EPCI.

Le CAUE offre un indispensable rôle de conseil dans le cadre de la décentralisation, un conseil indépendant, sans tutelle ni intérêt dans la maîtrise d'œuvre. Plus de 9000 communes en France ou leurs groupements font appel chaque année aux compétences des CAUE.

le CAUE du Puy-de-Dôme a pour principales missions de :

- conseiller les particuliers sur le choix d'un terrain, sur tout projet de construction et de rénovation, en site urbain ou rural,
- développer la connaissance de l'environnement bâti et des paysages,
- informer sur les démarches, rôles et missions des différents services administratifs et des professionnels,
- accompagner les collectivités locales dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement,
- orienter les porteurs de projets pour la création ou la réhabilitation d'hébergements touristiques, de bâtiments agricoles, de commerces ou de patrimoine de proximité,
- éveiller les jeunes à la notion d'espace, de paysage, d'architecture et d'environnement,
- promouvoir une architecture contemporaine et un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect des lieux, des territoires et des patrimoines.

Les CAUE sont des lieux de rencontre et de concertation entre les élus, les administrations, les maîtres d'ouvrage et les professionnels. Les CAUE interviennent dans des démarches de développement local. Ils rassemblent les acteurs et les collectivités locales autour des problèmes d'aménagement, des expérimentations de terrain, de réflexions théoriques.



fonctionnement administratif

Le directeur et l'attachée de direction préparent assemblées, conseils d'administration, bureau, réunions de coordination et les comptes rendus correspondants, le montage de dossiers importants comme avec la Datar pour Villes moyennes en Massif central, la préparation des budgets, la réalisation des paies et des charges sociales, les relations banques, toute la gestion sociale et juridique, les contrats de travail, le suivi du paritarisme et la vieille sociale et les prévoyances, la rédaction des conventions, des courriers importants, des plannings et des horaires du personnel, tout le fonctionnement afférent à une entreprise de 13 personnes.

La gestion administrative courante consiste en : classement, tri, courrier courant arrivé et départ, gestion agenda, photocopies, commandes, gestion des fichiers, gestion des fournitures administratives, recherches contacts, saisie des activités de tout le personnel, accueil etc...

Une personne travaille à la comptabilité, les bilans annuels sont traités par l'expert-comptable.

Le pôle administratif assure la gestion des services généraux : locaux, bureaux, véhicule et parc informatique.

Les mouvements téléphoniques représentent 5 671 mouvements dans l'année.

2 479 appels sont parvenus au CAUE, 546 en provenance des particuliers, 694 des collectivités locales, 1 239 autres. En parallèle 3 192 appels sortants ont été comptabilisés. Nous constatons un léger fléchissement des contacts de particuliers qui consultent plus régulièrement le site internet pour des renseignements « grand public », par contre le nombre des contacts en provenance des collectivités est en hausse.

Le courrier représente 10 889 plis. 2 738 plis papier ont transité par le CAUE : 1 987 en courrier arrivé, 751 en courrier départ. N'est pas comptabilisé dans ce bilan les envois en nombre de journaux, plaquettes, brochures, réalisés par un routeur que l'on peut estimer à 5 000 envois dont il faut préparer les adresses. Il convient d'ajouter à ces plis la gestion du courrier électronique, soit 5 173 mails reçus et 2 978 mails expédiés.



coordinations

Tout le personnel assiste aux réunions de coordination mensuelles de l'équipe en présence du directeur et très souvent du président du CAUE. Dix réunions générales dans l'année se sont tenues, dans un souci d'efficacité des coordinations plus restreintes sur des thèmes particuliers sont organisées.



2012 a été l'occasion d'accueillir les stagiaires :

- Amandine Richon du 30.01 au 24.02.2012 / 3e année école d'architecture, stage dans le cadre des diversités des pratiques professionnelles liées à l'architecture.
- Camille Guélon du 2.05 au 15.10.2012 / IADT Master 2 stage : stratégie aménagement petites et moyennes villes
- Aurélie Chacornac en secrétariat / BTS assistant manager Lycée Sidoine Apollinaire du 12.11 au 21.12.2012

le territoire et ses conseillers

Chaque conseiller (architecte, urbaniste) est l'interlocuteur d'un secteur du département quel que soit le sujet abordé. Chaque maire ou élu a donc un interlocuteur unique sur son territoire.



Livradois Forez sud
Christophe Camus



Les PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) se développent sur le territoire du Livradois Forez à la suite de la communauté de communes du Pays d'Olliergues, précurseur en la matière.

Le CAUE voit dans cette démarche innovante, l'opportunité de combler un grand déficit de documents d'urbanisme sur le territoire, notamment sur la partie sud du PNR Livradois Forez. L'intérêt réside également dans une prise en compte globale des enjeux d'aménagement (extension urbaine, préservation des terres agricoles, des trames vertes et bleues...) et d'une nécessaire réflexion collective d'un bout à l'autre de la démarche. Cette accélération de la démarche de PLUI ne s'est pas développée spontanément. Les élus du Pays d'Olliergues ont bien voulu, à la demande du PNR et du CAUE, expliquer aux territoires voisins, les raisons et le déroulement de l'étude PLUI, sur la communautés de communes, les éventuelles difficultés, mais aussi la plus value de la démarche.

Un travail de pédagogie est également réalisé auprès des élus, en amont, dès que l'occasion se présente (difficulté de trouver des zones d'extensions, absence de maîtrise foncière...). Des formations de 4 ou 5 demi-journées financées par l'ARDTA sur des thèmes choisis en fonction des problématiques rencontrées aident à la prise de décision.



Combrailles
Lionel Favier



Ce territoire est digne d'intérêt à bien des égards, par la qualité remarquable de ses grands paysages très ouverts, mais aussi et surtout par la qualité des hommes et des projets. Son dynamisme affiché et sa volonté d'ouverture vers l'extérieur y participent. Les liens entre le CAUE et ce territoire sont aujourd'hui renforcés, et le CAUE s'implique partout où nos partenaires, Conseil général et élus locaux le souhaitent, en appui et parfois en secours.

Notre partenariat avec le SMADC est « rentré dans les mœurs ». Nous avons ensemble en particulier mis au point en début d'année 2012 un cahier des charges type de consultation de concepteurs, afin d'assister les communes qui se lancent dans une opération de PLU, le plus en amont possible de l'opération. Ce document « cadre » leur apporte une aide préalable que nous espérons utile à la définition des compétences nécessaires et indispensables à leur action. Au delà des compétences « techniques » et « plastiques » nécessaires, il convient de prendre garde à l'esprit qui nous paraît devoir présider à la réalisation d'un outil réglementaire aussi incontournable aujourd'hui que le PLU, en tout cas pour les communes les plus concernées de l'Est des Combrailles.



Pays d'Issoire
Christine Descœur



En 2012, le pays d'Issoire a finalisé le Schéma de Cohérence Territorial, SCOT, document de planification à l'échelle d'un bassin de vie. Il vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacement et d'équipement dans un environnement préservé et valorisé. Ce travail conséquent a permis à beaucoup de communes d'aborder pour la première fois l'approche d'un document de planification.

Dans le diagnostic du SCOT, il a été noté que l'ensemble de ce territoire manquait cruellement de documents d'urbanisme. Aussi, le CAUE a accompagné plusieurs communes en apportant tout d'abord, l'information et la connaissance par rapport à la mise en place de la loi Grenelle, du SCOT, puis en renforçant la posture d'accompagnement pour les réflexions stratégiques d'aménagement et de planification à l'échelle de territoires cohérents. Toutefois, l'approche d'un travail en commun d'un ensemble de communes n'est pas encore acquise...

Lamontgie, Bansat, Saint Jean en Vals, Parent... se sont engagés dans ce travail de planification.

Autre dossier abordé au cours de l'année 2012, l'étude d'opportunité et de faisabilité de zones d'activités économiques sur le territoire d'Issoire communauté.



Nord Limagne
Philippe Robbe



Le territoire de Limagne, situé au nord du Département, s'étale entre Clermont-Ferrand et Vichy, terre de riches cultures renfermant un patrimoine rural typique et original. Ces paysages agricoles ouverts, proposent une mosaïque de couleurs vives animées à la belle saison de cultures, dans lesquelles terres noires, vergers et vignes sont une véritable aubaine pour l'agriculture et le paysage. C'est avec ce terroir favorable, que le territoire ne cesse de se construire, dynamisé par une importante industrie agro-alimentaire et un développement touristique en plein essor. Au cours de l'exercice 2012, plusieurs actions sont menées dans le domaine de l'Habitat et de la préservation du Patrimoine Privé. Les plus significatives concernent la mise en place d'un Programme Local de l'Habitat qui porte sur quatre communautés de communes (CC. Nord Limagne, CC. Coteaux de Randan, CC. Limagne Bord d'Allier, Riom communauté). Le Programme d'Intérêt Général (PIG) est en cours de mise en place, action initiée par les communautés de communes en direction des propriétaires privés de logements qui nécessitent des travaux de réhabilitation. À l'échelle communale, le CAUE accompagne les procédures d'urbanisme réglementaire (PLU) et bons nombres d'actions façades, qui s'adressent aux commerces et logements.



Pays thiernois

Thibault Racault



Le bassin de vie de Thiers prend son destin en main. Face aux problématiques liées à la faible dynamique démographique, plusieurs actions sont menées dans le domaine de l'habitat. La plus importante dans le domaine concerne le Programme Local de l'Habitat qui porte sur quatre communautés de communes (Thiers Communauté, La Montagne Thiernoise, Entre Dore et Allier, et Pays de Courpière). La volonté affichée est clairement d'équilibrer le développement à l'échelle du bassin de vie en dynamisant l'attractivité des centres bourgs et en plaçant le logement comme un vecteur de développement économique. Le territoire ose l'innovation en s'inscrivant dans le programme Habiter autrement les Centres Bourgs du Conseil général du Puy-de-Dôme et du Parc Naturel Régional Livradois Forez. Les bourgs de Châtelon, Courpière et La Monnerie-le-Montel ont été lauréats de l'appel à candidature leur permettant d'accueillir chacune une équipe pluridisciplinaire de concepteurs, aux méthodes singulières et pertinentes. 2013 sera l'année de l'opérationnel, pour passer des mots aux actes.



Sancy, Cheires et Volvic

Jean Roques



Mon territoire d'intervention est constitué par les communautés de communes de Volvic Sources et Volcans, Terres Dômes Sancy, Sancy Artense Communauté, massif du Sancy et Les Cheires.

L'aide aux communes pour les documents d'urbanisme a été poursuivie, aide à la rédaction des cahiers des charges ou participation aux comités de pilotage ou rédaction de contribution. Le CAUE est intervenu dans 7 communes au titre des PLU ou ces cartes communales.

En complément des documents d'urbanisme, les PLH du massif du Sancy et celui de Sources et Volcans ont été suivis.

En matière de PAB, j'ai aussi accompagné les communes de Châtel-Guyon et Volvic.

2012 a été l'occasion de se préoccuper de la thématique « Ingénierie Urbanisme et Intercommunalités », à côté de notre participation à l'étude de cas nationale, le caue est partie prenante dans la mise en place de l'Atelier Rural d'Urbanisme, initié par le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et impliquant de nombreuses institutions en partenariat.



Sud du Grand Clermont

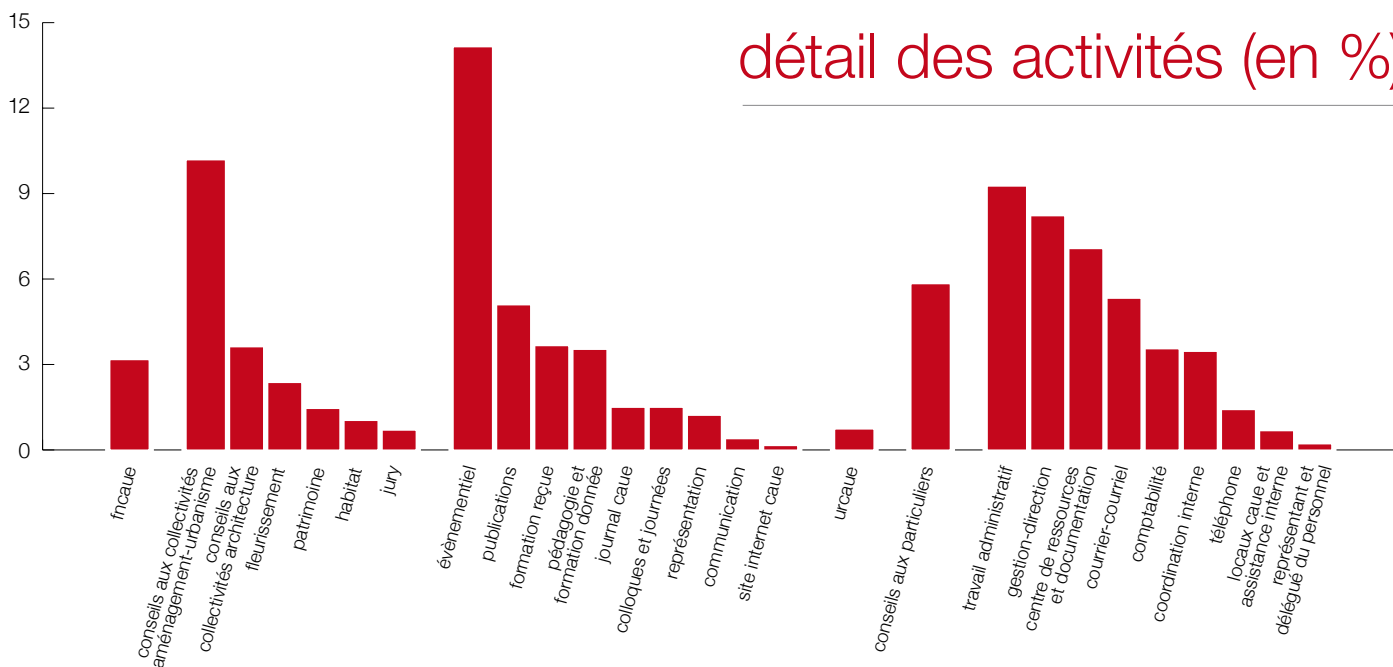
Diane Deboaisne



Le territoire sud du Grand Clermont a été marqué par les études d'application liées à la mise en œuvre du SCOT et de la trame verte et bleue. Ainsi, de nombreuses communes ou communautés de communes ont lancé la création ou la révision de leur Programme Local de l'Habitat (PLH) ou de leurs documents d'urbanisme réglementaire.

Le CAUE a été associé au suivi de nombreuses études d'aménagement de zones d'activités (en création comme en extension), de construction de bâtiments industriels, artisanaux ou commerciaux.

à l'inverse, les concours pour la construction de logements sociaux sont moins nombreux, comme les aménagements d'espaces publics et de traverses.



interventions auprès des collectivités

Par sa répartition territoriale le CAUE est le seul organisme public à avoir une vision globale de l'activité départementale. Savoir regarder un territoire, partager les expériences et réflexions pour mieux communiquer auprès des acteurs concernés est bien là une mission importante du CAUE.

PLH

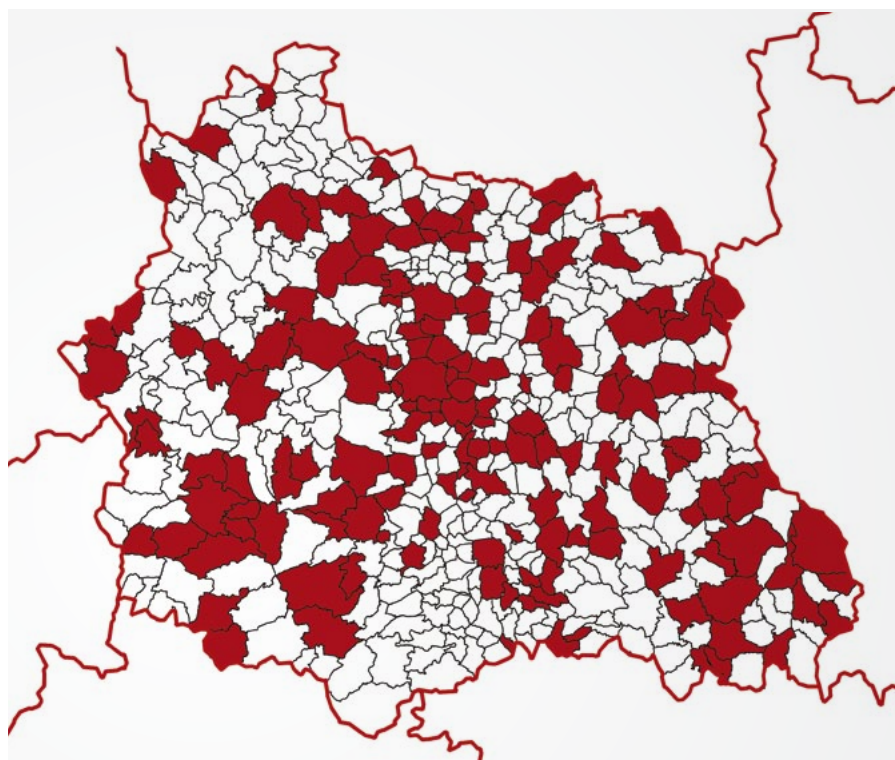
Les conseillers territoriaux du CAUE ont poursuivi leur participation active à l'élaboration des différents Plan Local de l'Habitat. Leur contribution peut revêtir plusieurs formes. Soit par une participation à l'élaboration du cahier des charges servant de consultations des bureaux d'études devant réaliser le PLH, soit par une collaboration aux réunions préparatoires ou aux réunions d'études du document. Les conseillers sont amenés à émettre des remarques sur les différentes phases d'études menées par le comité de pilotage.

PLUI - PLU

Autorisé depuis la loi SRU de 2000 et fortement incité depuis la loi dite Grenelle II de 2010, Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) vise à réaliser le document réglementaire du droit des sols avec les prescriptions architecturales et urbaines à l'échelle d'une intercommunalité dans son ensemble. D'aucuns préfèrent parler de PLU communautaire afin de limiter la prégnance de l'échelon communal dans la réflexion. La procédure et la structure des documents fournis sont similaires, hormis l'échelle. Il faut cependant doter la communauté de la compétence PLU. Toutefois, la loi dite Grenelle II de 2010 a introduit la possibilité d'intégrer au PLUI le Programme Local de l'Habitat et le Plan de Déplacement Urbain lorsque les communautés sont compétentes en la matière.

L'instruction des autorisations d'urbanisme peut alors être mutualisée à l'échelle de la communauté de communes sous la forme d'une mutualisation de services afin de pallier à l'absence de service urbanisme dans la commune et au désengagement progressif de l'État.

La délivrance des autorisations d'urbanisme quant à elle peut être déléguée au président de la communauté de com-



Communes accompagnées en 2012



Communautés de communes accompagnées en 2012

munes qui recevra l'avis du maire de la commune concernée par le projet.

Ces deux derniers points sont totalement dissociables de la démarche PLUI,

qui est une compétence communautaire, rien n'oblige les communes d'une communauté à mutualiser l'instruction et à déléguer la délivrance des autorisations d'urbanisme.

zoom détail des interventions

JURY et CONSULTATIONS - ESPACE, BÂTIMENT PUBLIC :

halle et espace public - Ambert ; abords salle polyvalente et ancienne carrière - Montpeyroux ; bâtiment et écoquartier - Bertignat ; AEU - Riom ; AEU - Ménétrol ; aire de loisirs - Champeix ; aide au diagnostic - site du lac Chambon ; aide, avis et consultations cahier des charges - Gelles, Champs, St Bonnet près Orcival, Bansat, St Flour l'Etang ; îlot cœur bourg - Orcet ; aménagements - Aigueperse ; abords abbaye - Issoire ; place école contribution - Courpière ; bâtiment public Pomel - Issoire ; bâtiment public locaux du SYMPA parc de l'Aize - Combronde ; collège Diderot - Aigueperse ; concours accessibilité pour les collèges - Conseil général ; complexe culturel et sportif - Pont-du-Château ; École de musique - Issoire ; Équipement publique culturel - Orcines ; SDIS - Ambert ; Logements à Clermont-Ferrand - Logidome ; Leader Cap 6 000 commission attributions subventions - SMADC ; Bibliothèque médiathèque - Lezoux ; plateau pédagogique antenne lycée professionnel Aulnat - Conseil régional ; salle spectacle et gymnase - Chatel-Guyon ; Espaces publics programmation cahiers des charges - la Chapelle Agnon, Saillant, Viverols, Orcet, Moureuille, St Amant Roche Savine, Chatel-Guyon ; Maison enfance étude programmation - Job ; Charte qualité cadre de vie - Thiers ; ...



COMMISSIONS : Commission d'urbanisme de la ville de Clermont-Ferrand ; Copil PLCA Cébazat ; Commission départementale des Sites et de la Nature ; Commission des Espaces Naturels Sensibles ; Commission régionale du Patrimoine et des Sites ; ...

LOTISSEMENTS et ÉCOQUARTIERS :

avis et aide aux cahiers des charges, Aubière, Beurrières, St Germain l'Herm, Bertignat, Thiers, Pérignat-es-Allier, Mirefleurs, Aubière, Saint Julien de Coppel, Bertignat, St Genès Champanelle, St Ours les Roches, Beurrières, Chabreloche, CC Pays de Cunlhat, ...

PAB : aide au cahier des charges, analyse des offres des concepteurs, choix des concepteurs, réunion lancement - Blot l'Église, Vertolaye, Parent, Cunlhat, Volvic, Vernines, Chatel-Guyon, ...

PADD - PLU : avis cahier des charges, aide à la consultation de bureaux d'études, réunions de lancement et de zonage -

Charbonnière les Vieilles, Clermont-Ferrand, Saint Hilaire la Croix, Murat-le-Quaire, Chanonat, Loubeyrat, Sermentizon, la Roche Noire, Égliseneuve-près-Billom, Saint Sauves, Manzat, La Monnerie le Montel, Saint Saturnin, Bort l'Etang, Le Crest, Saint Julien de Coppel, ...

PLUI : Pays de Cunlhat, Baffie, CC Vallée de l'Ance, La Chapelle Agnon, Saint Clément de Valorgue. SCOT en pays d'Issoire, SCOT en pays des Combrailles - SMADC, ...

RD en TRAVERSES : Aigueperse, La Bourboule, Champetières, Charbonnières les Varennes, Cournols, Chateaugay, Chateaneuf les Bains, Combrailles, Combronde, Condat en Combrailles, Chantat la Mouteyre, Chabreloche, Chapdes Beaufort, Davayat, Gimeaux, Lastic, Lezoux, CC Montagne Thiernoise, La Monnerie-le-Montel, La Sauvetat, Le Montel de Gelat, La Tour d'Auvergne, Menat, Le Mont-Dore, Pérignat-les-Sarliève,





CC Nord Limagne ; choix couleur façades école - Verneugheol ; école primaire aménagement - La Tour d'Auvergne ; EHPAD - Champeix ; façades - Vollore Montagne ; futur siège - CC Pays de Courpière ; habitat groupé (projet pisé) - parc naturel régional Livradois Forez ; logements en rénovation Ophis - Chatel Guyon (St Hyppolite) ; visite de sites nouveaux secteurs de logements - Cheix sur Morge, St Bonnet près Riom, CC Côteaux de Randan ; maison de l'enfance - Saillant ; Églisolles ; musée et site archéologie - Pardines ; pôle culturel - Issoire ; salle des fêtes réhabilitation - Néronde sur Dore ; visites de sites avec élus pour faisabilités - CC Pays de Cunlhat, Chauriat, Maringues, Joze, Ménétrol, Randan, St Laure ; projet auberge de pays - La Sauvetat - Martres de Veyre ; ...

Romagnat, Sauvagnat près Herment, Sauret Besserve, Saulzet-le Froid, Saint Avit, Saint Pierre Colamine, Saint Eloy-les-Mines, Saint Genès Champespe, Tauves, Teilhet, Teilhede, Volvic, Verneugheol, ...

ZAE - ZAC - ZAD : À la demande de communes ou communautés de communes le CAUE est intégré aux comités de pilotage d'études d'aménagement et d'extension de zones d'activité.

Il accompagne les collectivités lors de la rédaction du cahier des charges de ces études, de la sélection des prestataires et du suivi des différentes phases d'étude. Il participe à l'évaluation de la qualité des projets aussi bien en termes d'insertion urbaine et paysagère qu'en termes de qualité architecturale et de qualité d'usage des espaces. À la demande du conseil général, en partenariat avec le comité d'expansion économique, il émet un avis sur la qualité de ces projets.

CC Issoire, Lezoux, Aigueperse, Lempdes, CC Cœur de Combrailles, CC Gergovie Val d'Allier, Clermont Communauté, CC Billom St Dier, CC Pontgibaud Sources et Volcans. ZAC, Mirefleurs, Romagnat, CC Issoire, Le Broc, Bromont Lamothe. ZAD, Lachaux. ZAE, CC Entre Dore, Allier et CC Issoire, Clermont Co. ZAE, CC Clermont Co, ...

ZPPAUP-AVAP : Chateldon, Issoire, Le Broc, ...

PAYSAGE et ENVIRONNEMENT : col des Supeyres - Ambert ; zone humide - Pontgibaud ; étang - La Monnerie-le-Montel ; golf - Cunlhat ; Gour de Tazenat Charbonnières les Vieilles - CC Manzat communauté ; Pontgibaud ; terrasses -

Olliergues ; schéma écologique - zone de Combrailles ; atelier mobile des paysages ; journée ZDE éolien, atlas des paysages - Pont-du-Château ; charte espace privé non bâti jardins familiaux - Thiers ; phase 2 - col des Pradeaux ; Grandrif ; ...

HABITAT : PLH, contributions, copil, réunions, diagnostic - Ambert, Chateldon, Thiers, CC Montagne Thiernoise, CC Volvic Sources et Volcans, Pays du Sancy, CC Sancy-Artense, CC Rochefort Montagne, CC du massif du Sancy, Combrailles, CC St Dier Billom, SMADC, CC Entre Dore et Allier, ...

ARCHITECTURE et ABORDS : abords de l'école - Saint Germain Lembron ; programmation de l'école - Bouzel ; avis gîte - Vernines ; bâtiment public analyse cahier des charges, consultation concepteurs - Combronde ; cabanes - Champeix ; projet pépinières d'entreprises - CCI & Lezoux ; commerce comité consultatif - La Pardieu Grand Clermont ; conseils aux communes -

CADRE DE VIE et FLEURISSEMENT :

Jury départemental 2012 : Chaptuzat, Aigueperse, Saint-Myon, La Moutade, Chanat-La-Mouteyre, Enval, Saint-Julien-La-Geneste, Saint-Maigner, Romagnat, Vic-Le-Comte, Olliergues, Brassac-les-Mines, Tauves, La Tour d'Auvergne, Murol, Saint-Nectaire, Tourzel-Ronzières, ...


Jury régional 2012 : Ennezat, Biollet, Singles, Chappes, Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne, Marsat, Aulnat, St Georges-de-Mons, Varennes sur Allier (03), Saint-Menoux (03), Bourbon l'Archambaud (03), Meillard (03), Neuilly-le-Réal (03), Saint-Germain-des-Fossés (03), Sainte Therence (03), Menet (15), Fridefont (15), Omps (15), Aurillac (15), Anglards-de-Salers (15), Jaleyrac (15), Murat (15), Mauriac (15), Saint-Hippolythe (15), Brioude (43), Siaugues-Ste-Marie (43), ...

Jury national 2012 : Mastaing (59), St Laurent Blangy (62), Roubaix (59), Wasquehal (59), Grande Synthe (59), Loon Plage (59), ...



Atlas du patrimoine industriel du Pays d'Issoire - Val d'Allier


Le pont Pakowski



Localisation

Commune : Nonette
 Canton : Saint Germain Lembron
 Au pied du pignon rocheux de Nonette
 L'Allier

Hydrographie :
 Coordonnées : Latitude 45°28'07.10"
 Longitude 3°16'49.44"



Description

Matériau : Béton armé, pierres de taille.
 L. 138m, l4.8m.
 Pont suspendu.
 Ouvrage réalisé selon la technique du bow-string (poutre sur appuis simples composée d'un arc et d'un tirant reliés par des suspentes), le tablier repose sur deux poutres à mi-hauteur des arcs. Les deux piles sont différentes, l'une en enrochement (rive droite), l'autre en palplanches (rive gauche). Le procédé du bow-string est mis en oeuvre par la société Hennebique et est présent à plusieurs endroits en Europe et France notamment au pont des Goules à Corent.

Éléments d'histoire

Datations : Première tranche de 1913 à 1915.
 Seconde tranche de 1924 à 1926.

Auteurs : M. Blažin, ingénieur,
 M. Mansot, chef de chantier,
 M. Defretin, ingénieur de la société Hennebique,
 M. Vours, agent voyer du Puy de Dôme,
 M. Colloy, agent voyer du canton.

Statut
 Propriétaire : Conseil Général du Puy de Dôme.
 Protection : Edifice non protégé.
 Fonction : Permet à la route départementale 123 de franchir l'Allier.
 État : Bon état.
 Appellations : Pont Pakowski ou Pont de Nonette.

Le CAUE du Puy-de-Dôme a commencé un travail d'inventaire en réalisant un atlas du patrimoine industriel du Pays d'Issoire. Ont été placés dans six rubriques : usines et fabriques - eau et activités - activités liées au sol - habitat lié à la production - équipement lié à la production - cadre de vie, espace public.

Chaque rubrique présente une carte délimitant le territoire du pays d'Issoire Val d'Allier sud et précise l'emplacement des bâtiments étudiés. Ces bâtiments sont ensuite inventoriés, les informations d'ordre général sont mentionnées : situation, informations sur matériaux, références cadastrales, orientation et photos...

Pour avoir une approche plus complète du territoire, l'atlas a été réalisé à une échelle plus large. Ainsi, il prend en compte le bassin minier dans sa globalité en incluant le patrimoine industriel du bassin minier de La Combelle, de Charbonnier-les-Mines, mais également le patrimoine industriel du nord de la Haute-Loire sur la communauté de communes d'Auzon.

Cet atlas veut favoriser le repérage du patrimoine industriel. Il s'agit d'un premier état des lieux de ce qui subsiste.



Lignes et Fabriques

Issoire

Localisation : Puy-de-Dôme 63
 Canton : Issoire
 Commune : Issoire
 Adresse : 1 rue de l'Église
 Adresse : Chemin de la Balle de l'Issoire
 Coordonnées : 45°28'07.10" N, 3°16'49.44" E

Édifice concerné : Usine de traitement du chiffon
 Titre ou objet : Usine de chiffon
 Dénomination : usine
 Références et titres : Mairie, Mairie-Issoire
 Source d'énergie : Canal-Puy
 Hydrographie : /

Protection : /
 Autorité de tutelle : /
 État de conservation : /

Autour de : /
 Matériau : /
 État de conservation : /

Le port suspendu : /

La chronologie du Site du Monde : /

Les chiffres avancés par le site de chrono de l'ère et l'ère de l'ère : /

Le projet de construction : /

Le projet de construction : /

Le projet de construction : /



Eau et activités

Cousses

Localisation : Puy-de-Dôme 63
 Canton : Issoire
 Commune : Cousses
 Adresse : /

Édifice concerné : Pont suspendu, passerelle
 Titre ou objet : Pont suspendu
 Dénomination : Pont suspendu de Cousses
 Références et titres : L'XIXe
 Source d'énergie : /
 Hydrographie : /

Protection : /
 Autorité de tutelle : /
 État de conservation : /

Autour de : /
 Matériau : /
 État de conservation : /

Le pont suspendu : /

La chronologie du Site du Monde : /

Les chiffres avancés par le site de chrono de l'ère et l'ère de l'ère : /

Le projet de construction : /

Le projet de construction : /

Le projet de construction : /



Lignes et Fabriques

Issoire

Localisation : Puy-de-Dôme 63
 Canton : Issoire
 Commune : Issoire
 Adresse : /

Édifice concerné : Usine de production
 Titre ou objet : Usine de production
 Dénomination : Usine de production
 Références et titres : /
 Source d'énergie : /
 Hydrographie : /


Protection : /
 Autorité de tutelle : /
 État de conservation : /

Autour de : /
 Matériau : /
 État de conservation : /

Le projet de construction : /

Le projet de construction : /

Le projet de construction : /





conseils aux particuliers

219 particuliers ont été reçus sur rendez-vous personnalisés. On constate un léger tassement par rapport à 2011 de cette fréquentation. Les conseils dispensés au cours de ces rendez-vous sont de plus en plus techniques d'un point de vue construction et de plus en plus pointus en regard de la réglementation.

Il faut rajouter à ce décompte les conseils dispensés par téléphone, sur les salons, sur les territoires directement et en consultation internet.

panorabois

20 > 23 janvier 2012

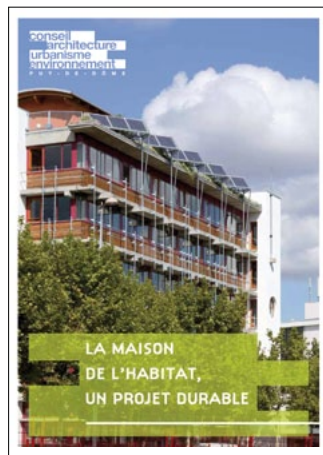
À la grande halle d'Auvergne pour la 3^e année Panorabois est un salon qui rassemble les professionnels du bois, les particuliers, les élus. Des conférences, démonstrations de matériel sont organisées. Le CAUE était présent sur un stand commun en partenariat avec l'Ordre des architectes. Salon en progression de 10% par rapport à l'année précédente, 11 000 visiteurs ont franchi les portes et 150 exposants les ont accueilli. Cette progression est aussi notée sur notre stand.



salon de l'habitat

9 > 12 mars 2012

Fréquentation du salon : 55263 visiteurs, soit une hausse de 13% par rapport à 2011. Plus de la moitié des visiteurs sont venus pour se renseigner et s'informer, et 40% pour découvrir les nouveautés. 40% des visiteurs sont motivés par la rénovation. Les conseillers du CAUE étaient présents durant tout le salon pour informer le public de notre mission.



soirée conférence du développement durable à Riom

4 avril 2012

Dans le cadre de la semaine du développement durable le CAUE a été invité par Riom Communauté à organiser une soirée débat avec l'intervention d'un architecte, sur le thème Nouvelle construction, rénovation : des pistes pour économiser de l'énergie!



carrefour des maires et des élus

12 > 13 octobre 2012

Dédié aux élus des collectivités locales et régionales, le Carrefour des Maires et des Élus d'Auvergne est un rendez-vous qui permet aux collectivités et à leurs prestataires, partenaires, de se rencontrer, se retrouver, d'échanger et de s'informer. Un programme de conférences sur des problématiques liées à la gestion des collectivités est proposé aux visiteurs pendant toute la durée du salon. Le CAUE est intervenu en partenariat avec l'ADUHME pour présenter ses réflexions et le carnet de découverte « Urbanisme et énergie ».



ma maison ma planète

15 > 21 octobre 2012

Depuis plusieurs éditions le CAUE est un partenaire du rendez-vous annuel « ma maison ma planète » mené dans le département par l'espace Info énergie de l'ADIL. Pour l'édition 2012 le CAUE a permis la réalisation de panneaux d'exposition autour du thème « pour une bonne qualité de l'air chez soi ». Cette exposition présentée à la Maison de l'Habitat est une reproduction de celle de l'APPA/UNAF.





les rendez-vous thématiques

Ces rendez-vous permettent de rythmer et cadencer un travail de fond. Ils sont l'occasion de réunir des experts, des élus, des habitants pour confronter leurs témoignages en tant qu'acteurs du territoire. Ils permettent aux participants d'échanger de manière informelle et conviviale avec différents partenaires (État, Région, CG, PNR, EPCI, Agence d'urbanisme, Chambre d'agriculture, SNCF, architectes, paysagistes, urbanistes, universitaires, ...). L'arène veut qu'ils se déroulent à l'auditorium de la Maison de l'Habitat, mais ils peuvent être délocalisés dans des lieux adaptés à la thématique ou des locaux de partenaires. Ils rassemblent souvent une soixantaine de personnes à chaque manifestation.

ingénierie, urbanisme et intercommunalité rendez-vous du 23 mars 2012

Intervenant : Sylvaine Vion, urbaniste. Partenaires : Parcs régionaux, Smadc, Clermont-Métropole, Conseil général du Puy-de-Dôme.

Cette étude-action s'est développée en relation et avec le soutien de plusieurs acteurs institutionnels : la DATAR, Mairie-Conseils/Caisse des Dépôts, la Direction générale des Patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication, et en dialogue avec plusieurs associations d'élus (ARF, ADF, AdCF et AMF).

Un panel de 16 départements a été retenu pour déployer le volet action de l'étude, mobilisant plus de 50 EPCI. Ce choix a été motivé par la diversité et la complémentarité des situations analysées en relation avec la démarche « Territoires 2040 » et par le niveau d'investigation (échelle départementale ou échelle infra), les actions et les réflexions engagées en matière d'ingénierie.

Pour animer ce volet action, l'équipe du CAUE 63 a été impliquée dans la mise en œuvre de ce travail selon 3 modalités d'investigation retenues : enquête - questionnaire, entretiens et atelier.





interactions urbanisme et mobilité > rôle des gares TER en périurbain rendez-vous du 26 avril 2012

un partenariat

Le CAUE du Puy-de-Dôme et l'Institut d'Auvergne de Développement des Territoires ont lancé une réflexion commune sur le rôle que peut jouer la gare TER dans les territoires périurbains en termes d'offre de mobilité mais aussi comme support d'une politique de la ville. Quatre étudiants du master II « stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires » ont ainsi travaillé sur la ligne TER allant de Clermont-Ferrand à Saint-Étienne.

les problématiques

Comment inciter les territoires à tourner leur développement en direction des mobilités ferroviaires ? Comment faire de la gare un pivot de l'urbanisme ?



les objectifs de l'étude

- > Analyser la ligne (fréquentation, évolutions, impacts urbanistiques...) dans son contexte,
- > Proposer deux méthodologies transposables pour le choix du lieu d'implantation d'un arrêt et la redynamisation des quartiers de gare,
- > Proposer des préconisations de développement.

rendez-vous thématique

À travers l'intervention de plusieurs experts, cette matinée a permis à une cinquantaine de participants d'observer les mutations en cours et d'explorer des démarches innovantes en termes de développement urbain au contact des gares TER.

- 1- Les services en gare : projets de la mission Temps du Grand Lyon
Svetlana POPOVA - Consultante - Développement urbain et Coopération internationale
- 2- Les projets de développement du TER Auvergne
Sébastien HERVIER - Directeur Financier SNCF - Convention TER Auvergne
- 3- Synthèse du grand témoin - *Fredéric FAUCON - Enseignant chercheur - Département de géographie - Université Blaise Pascal*

urbanisme et énergie rendez-vous du 21 juin 2012

Au programme de ce rendez-vous thématique : présentation de démarches de territoires exemplaires et du guide édité en partenariat CAUE/ADUHME, destiné à accompagner l'élaboration des documents d'urbanisme réglementaire.

Nous avons traité : les enjeux de l'urbanisme et de l'énergie : de l'échelle du quartier à l'échelle territoriale. Les PLU intercommunaux dans le Parc naturel Livradois-Forez. Le PLU intercommunal d'agglomération du Grand Poitiers. Les cartes d'identité énergie, climat sur le département du Puy-de-Dôme.

A venir prochainement...

En partenariat avec le CAUE 63

RENDEZ-VOUS THEMATIQUE / 21 juin 2012
Maison de l'Habitat – Clermont-Fd
Urbanisme et énergie / Les plans locaux d'urbanisme

Inscription : contact@caue63.com

P Ensemble adoptons des gestes responsables : n'imprimez ce courriel que si nécessaire!

Diagnostic du quartier de la Gare à Clermont-Fd : climat, confort thermique urbain et végétation. Lancement officiel du guide Urbanisme et Energie.

ville et nature en 3 événements



La volonté du CAUE d'organiser des événements sur le thème « ville nature », est née de l'envie de montrer comment la fusion de ces deux termes peut permettre d'anticiper et d'accompagner la mutation de nos territoires, l'évolution de nos sociétés. La ville-nature repose sur un « pacte culture-nature » visant à ce que les hommes habitent leur monde en accord avec toutes formes de vie... Il ne s'agit donc plus d'embellir ou d'assainir la ville en multipliant parcs et jardins, comme cela s'est fait au XVIII^e et XIX^e siècle... L'enjeu contemporain consiste à penser la ville comme un grand milieu vivant et à en respecter les règles de fonctionnement et d'équilibre... La nature est une matière de savoir, elle sert de jalons au questionnement de l'homme par rapport à son milieu.

Peut-on réconcilier ville & nature ? La perception de la nature devient un véritable enjeu de développement des territoires. Enjeu qui cristallise à la fois, imaginaire et illusion, désirs et malaises de la plupart des populations urbaines. La situation dans laquelle nous nous trouvons d'acceptation de l'existence d'une nature en ville, d'une biodiversité urbaine, justifie que l'on s'interroge sur ce thème. Pouvons-nous constater l'effacement des frontières entre ville & nature. Comment concilier ces deux éléments pour « éco » construire la ville de demain ? Comment la ville peut être porteuse de solution pour la nature ?



> 28 juin 2012

manifestation d'intérêt Départemental et Régional

Peut-on réconcilier ville & nature ? La perception de la nature devient un véritable enjeu de développement des territoires. Construire la ville de demain ? Comment la ville peut être porteuse de solution pour la nature ?

> 27 septembre 2012

manifestation d'intérêt Européen sur le thème « Partout... la ville ? »

Une utopie sociale ? Université d'accueil de nouvelles populations de l'ARDTA, pour certains, il ne peut être question de nature dans la ville, pour d'autres au contraire, la nature est partout dans la ville, La ville, peut-elle être compatible avec un milieu naturel, préservé ?

> 05 octobre 2012

manifestation Européenne des professionnels de l'agriculture (XXI^e Sommet de l'Élevage)

La ville, un avenir à cultiver... L'agriculture urbaine, aimée des citoyens regagne du terrain dans et autour des villes, villes agricoles et naturelles.

Cette nouvelle race, que sont les « urbainculteurs » ne cultivent pas seulement des légumes, des fruits, ils améliorent la qualité du cadre de vie, le plaisir de jardiner et de rêver...

invitation

Judi 27 Septembre 2012
Caue puydedôme
Atelier au Pavillon Jardin Lecoq

Université de l'accueil de nouvelles populations de l'ARDTA*
 Manifestation d'intérêt européen sur le thème « Partout... la ville ? »



programme

www.partoutlaville.com
www.caue63.com

VILLE & NATURE
UNE UTOPIE SOCIALE ?

*Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne

| | |
|--------------|--|
| 9h00 | Accueil des participants - Café convivial jardin Lecoq Centre Ville de Clermont Ferrand |
| 9h30 | Ouverture des Travaux CAUE du Puy-de-Dôme Enjeu |
| 10h00 | Approche réglementaire et attentes du Grenelle II... Thomas BENAGES Avocat Cabinet GB2A Formateur Groupe Monitor |
| 10h30 | De la nature en ville? Mais quelle idée? ... Emmanuel BOUTEFEU chargé d'études environnement CERTU |
| 11h30 | Action participative Chaque participant doit venir avec une plante qu'il aura trouvée sur son chemin, dans la ville. Sauvagesdemarie - reconnaissance des plantes par une personne du Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne, en collaboration avec le musée d'histoire naturelle. |

La séance de travail propose d'appréhender les divergences ou convergences des mots nature et ville. Animée par des personnalités, elle sera suivie d'un temps d'échanges et de débats se déroulant en site extérieur. Les autres enjeux de cette rencontre sont également de faire se croiser différents réseaux d'acteurs et de réinterroger les politiques publiques en matière d'aménagement durable au lendemain du sommet de la terre, RIO-20.



CAUE du Puy-de-Dôme
Pavillon de l'Écolat
125 av. de la République
63100 Clermont-Ferrand
04 73 42 21 20
contact@caue63.com
www.caue63.com





Inscription et informations complémentaires : www.partoutlaville.com ou www.caue63.com



sommet de l'élevage 2012: la nature s'invite en ville

Le CAUE doublement présent au XXI^e Sommet de l'élevage de Clermont-Ferrand par le biais d'un stand et l'organisation d'une conférence. Une des très nombreuses conférences du Sommet de l'élevage, était organisée par le CAUE : découvrir des expériences végétales ou animales en milieu urbain. Les rencontres **Ville&Nature**, sont des moments de réflexion, un temps d'échange entre élus, professionnels de l'aménagement, ... et autre acteurs du territoire. Axée sur les relations complexes entre ville, agriculture, nature et paysage, les études du CAUE du Puy-de-Dôme, laissent une large place au débat prospectif. La volonté d'organiser ces rencontres est née de l'envie de montrer comment la fusion ville et nature, peut anticiper et accompagner la mutation de nos territoires et l'évolution de nos sociétés. La ville-nature repose sur un pacte culture-nature visant à ce que les hommes habitent leur monde en accord avec toutes formes de vie, dont le milieu naturel...



« Ville et Nature », la ville, un avenir à cultiver....

Cette conférence a tout d'abord affichée l'initiative d'un bailleur social, Ophis. Au pied des immeubles, à Aigueperse, l'Ophis a décidé de transformer ses espaces verts en jardins potagers. Des jardins familiaux dédiés aux locataires des tours. Ces habitants ont répondu très rapidement présents, avant tout pour faire des économies en achetant moins de légumes chez les professionnels de l'alimentation. Mais, indirectement, le fameux « lien

social » s'est invité dans cette aventure. Des voisins ont décidé de se partager les cultures : « toi tu fais les haricots, moi je fais les pommes de terre et à la fin on partage ! ». Une expérience ultra positive selon Pierre Lafond, chef d'agence Ophis Riom qui a noté une baisse des dégradations dans ces quartiers.

L'autre idée valorisée au cours de cette conférence, c'est celle de Lucas Falchero, apiculteur urbain. Ce fonctionnaire a voulu installer des ruches sur le toit de la Maison de la Culture en 2008. Pendant un an, il a bataillé ferme pour mener à bien son projet. Finalement, cinq ruches trônent sur ce toit et quatre autres ont été installées sur une terrasse de la cathédrale de Clermont, avec l'autorisation de la DRAC.

Autre trouvaille, l'arrivée du cheval en ville. À Aurillac, le service des espaces verts s'est associé aux Haras Nationaux pour qu'un cheval intervienne pour désherber. Le « désherbeur » est accroché à l'attelage et c'est parti !

Véronique Garcia, la responsable des espaces verts est emballée par cette opération. Les habitants ne se plaignent plus du bruit des appareils mécaniques. En plus, jeunes et moins jeunes suivent les faits et gestes du cheval pour mieux le caresser. Dans d'autres villes, le cheval est même utilisé pour emmener les enfants à l'école. A la manière du pédibus, ces enfants le suivent. Mais on peut aussi l'utiliser pour ramasser les déchets, porter l'eau pour l'arrosage... La plus belle conquête de l'homme est en train de conquérir le cœur des urbains.



intervention du CAUE à la demande du Conseil général du Puy-de-Dôme





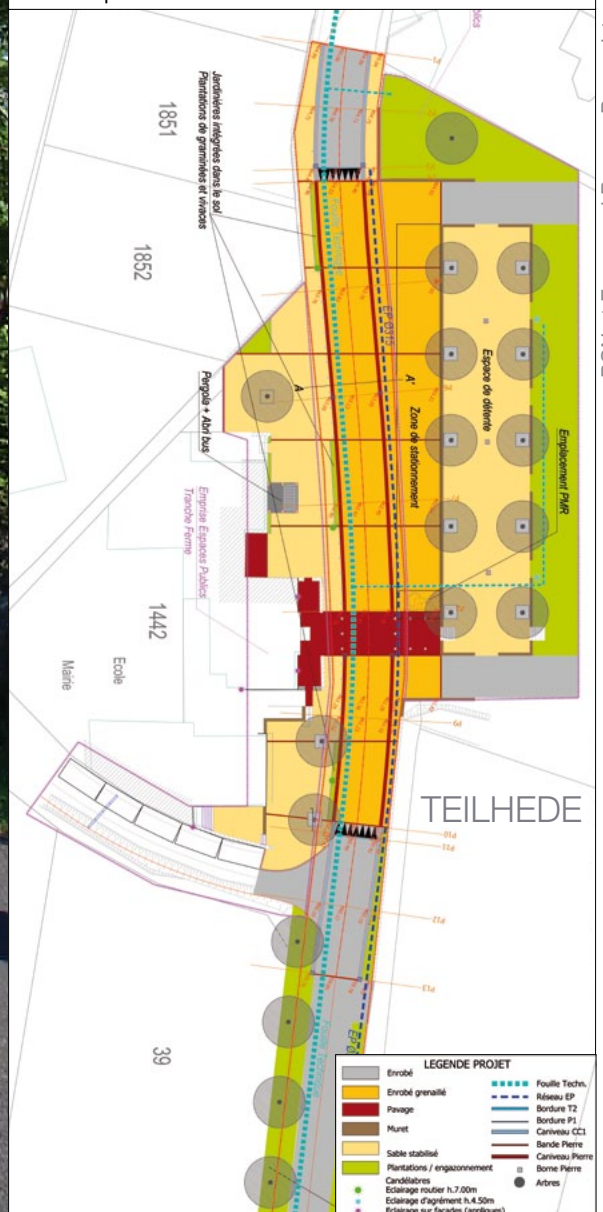
Le **CAUE 63** est intervenu en soutien des **Communes et du Conseil général** dans l'aménagement de la traversée des bourgs et hameaux par une route départementale.

Notre intervention le plus en « amont » possible de l'opération est un gage d'efficacité et de pertinence de nos conseils :

- formalisation du contexte local
- traduction des choix d'aménagement (enjeux, opportunités et contraintes)
- définition des compétences indispensables de l'équipe technique d'étude
- assistance à la Maîtrise d'œuvre.

La simplicité d'un aménagement dans ses choix structurels comme dans le choix des matériaux, est porteuse de réussite fonctionnelle et esthétique, tout autant qu'économique. **C'est du réalisme budgétaire mis au service des territoires, dans le respect de son identité et des enjeux « de vie » que concentre un espace public.**

Route départementale en traversée



BGN et Emmanuel Brunner Paysagiste



Pigeonnier à Maringues

© CC

> patrimoine commission PNPP du Conseil général

Depuis de nombreuses années le CAUE 63 apporte ses conseils techniques et patrimoniaux à la restauration du Patrimoine Non Protégé Public (PNPP), sur le département du Puy-de-Dôme, au sein de la commission instituée par le Conseil général pour l'attribution des aides à la restauration de ce patrimoine remarquable. À ce titre nous répondons aux demandes d'avis qui nous sont adressées par le Conseil général sur les dossiers transmis par les Communes et Communautés de Communes, et l'épaulons dans l'instruction de ces demandes.

Nos conseils sont fréquemment délivrés directement aux collectivités qui nous en font la demande, en amont des projets de restauration. Et depuis 3 ans maintenant, le CAUE 63 a pris l'initiative d'établir pour les collectivités qui le souhaitent, des fiches détaillées de restauration de leur patrimoine.

Cette démarche est chronophage pour nous, mais permet à nos collectivités de disposer avant toute autre démarche d'un conseil spécifique et détaillé et de disposer avant toute consultation d'entreprises, des indispensables éléments d'analyse contextuelle, patrimoniale et technique des édifices à restau-

rer, ainsi que d'une proposition préalable de restauration.

L'instruction des dossiers par la Direction Générale de l'Aménagement et du Développement du Conseil général, et en particulier du service Culture et Animation Locale avec lequel nous travaillons en étroite collaboration, s'en trouve de facto facilitée.

Nous « militons » aussi pour un patrimoine vivant. Il ne s'agit pas de figer nos édifices, mais au contraire de les faire vivre et participer à la dynamique économique et culturelle des territoires.

Analyse des dossiers patrimoine non protégé pour le département, église, croix, ponts, passerelle, pour Thiers communauté, CC Coteaux d'Allier, Le Monestier, Chant la Mouteyre, Escoutoux, Beauregard Vendon, St Just, Mezel, Queuille, Issoire communauté, Mazayes, St Genès Champanelle, St Ours les Roches. Périmètre sauvegardé et mise en valeur à Thiers.



Conseil général

Observatoire de l'habitat - Les journées habitat du CG - Schéma d'accueil des gens du voyage - Habiter autrement les centres bourgs - ARU, comité Leader - Plan climat énergie - Stations thermales - Aire de loisirs (Champeix) - Les traverses - Scot - PLH - PLU - Enfouissement des réseaux aériens - Plan climat énergie territorial

parcs naturels régionaux

Les deux Parcs Naturels Régionaux, Livradois-Forez et Volcans d'Auvergne, se sont engagés il y a maintenant plus d'un an dans une expérimentation sur l'ingénierie publique qui durera trois ans au total. L'objectif est de définir une méthodologie d'accompagnement des projets publics permettant la valorisation et la mise en synergie de toutes les compétences réunies au sein du réseau des partenaires des collectivités en termes d'opération public d'aménagement, de construction et de stratégie territoriale. Le CAUE du Puy-de-Dôme qui agit depuis toujours aux côtés des PNR s'est naturellement inscrit dans cette volonté d'optimiser le travail en commun.

Il s'en dégage deux approches relativement similaires :

- Les membres de l'atelier d'urbanisme rural (communautés de communes, ADUHME, DDT, PNR, CAUE) ont élaboré collectivement : une procédure souple et évolutive de l'accompagnement en fonction du projet, une charte qui engage tous les partenaires sur leurs compétences, la disponibilité de leur personnel et les phases d'accompagnement sur lesquelles il est en mesure d'intervenir ; les compétences nécessaires pour renforcer le pôle urbanisme du PNR ; un outil de travail collaboratif à distance via Internet.

Le temps est aujourd'hui à l'expérimentation in situ, le temps de l'évaluation et de la suite à donner se fera en 2014.

partenaires

adil - aduhme - agroparistech - vetagrosup - ardt - auvergne promobois - certu - cifp - conseil général - conseil régional - crdta - datar - maceo - ddt 63 - drac - iufm - dreal - fncaue - iadt - lepa de rochefort montagne - lepa de pontaurmur - les pays d'arts et d'histoire - maison de l'architecture - ophis - logidôme - auvergne habitat - ordre des architectes - parc naturel régional des volcans d'auvergne - parc naturel régional livradois forez - plate-forme 21 - relais des gîtes ruraux - union des maisons françaises - urcaue



Lavoir de la Croix Saint Martin



en 2012 le CAUE

a rejoint la Plate-forme 21

La Plate-forme 21 réunit des acteurs professionnels et ins-

titutionnels soucieux d'améliorer l'efficacité économique, sociale et environnementale de leurs actions. Association loi 1901, la Plate-forme 21 a été créée fin 2007, pour favoriser les échanges d'expériences et les réflexions spécifiques au contexte du Massif central. Structure de petite dimension, elle s'appuie sur les centres de ressources spécialisés existants, dans le cadre de partenariats, et s'inscrit dans la Stratégie Nationale du Développement Durable. Le CAUE a rejoint le collège « associations » des adhérents. La Plate-forme permet de nous faire connaître, de présenter nos idées et actions, de repérer des intervenants ou experts pour nourrir nos actions. Elle encourage des acteurs, extérieurs au monde associatif ou à nos réseaux habituels, à participer aux événements que nous organisons, à venir apporter leurs témoignages. (sources site plate-forme 21).



Visite TVB Plate-forme 21



cadre de vie et fleurissement

Le rôle du CAUE du Puy-de-Dôme en matière de fleurissement et d'embellissement des communes est multiple. Nous participons au jury des Villes et Villages Fleuris depuis plusieurs années. Nous sensibilisons les communes à l'intégration du végétal dans leurs projets d'espaces publics. Nous sommes également engagés dans la sensibilisation et la formation des élus et techniciens des espaces verts dans le cadre du Concours des Villes et Villages Fleuris.

En 2012, le CAUE a accompagné l'Agence Départementale de Développement Touristique et le Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne dans l'organisation et la formation du jury du Concours du fleurissement. Nous avons participé au jury départemental, au jury régional et au jury national qui se sont déroulés durant le mois de juillet 2012. Plus de 50 communes

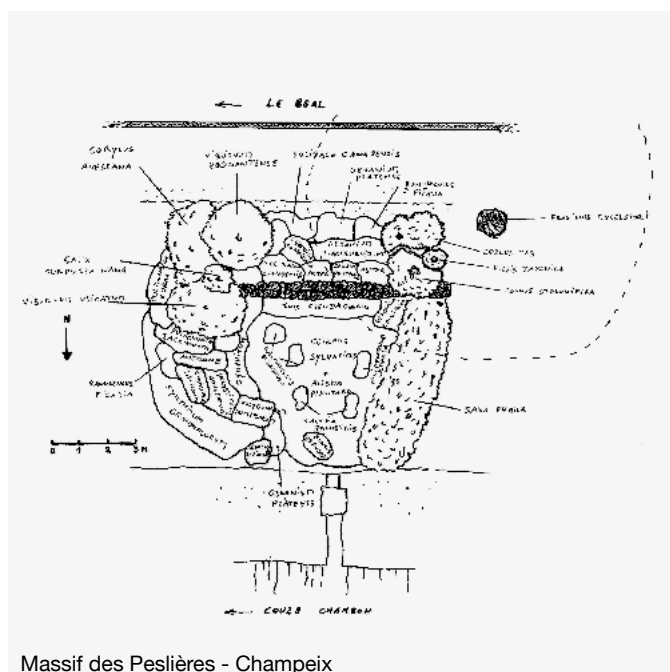
ont été visitées et contrôlées. A cette occasion, le CAUE fait part de ses observations pour permettre une évaluation des réalisations des communes. Grâce à ces actions d'embellissement et de fleurissement des communes, le CAUE souligne l'intérêt des démarches d'amélioration du cadre de vie et d'aménagements d'espaces publics (PAB et opération "cœur de village"), la valorisation des espaces bâtis et naturels et l'intérêt d'une gestion de l'urbanisme à long terme par le biais d'outils de planification. Le CAUE du Puy-de-Dôme apporte une vision globale, fait prendre conscience aux élus et techniciens des espaces verts qu'il faut aller plus loin que le simple thème du fleurissement. Il s'agit pour le CAUE d'utiliser le label comme un outil mis au service de la valorisation des territoires et des paysages en l'intégrant dans une stratégie globale et interdisciplinaire.



Aujourd'hui, à l'échelle des communes, le principal enjeu qui se pose au sujet du label est celui de l'évolution de la qualité esthétique et paysagère des espaces publics. Les principales interrogations que l'on rencontre lors des visites de jury, se focalisent au niveau de la qualité d'entretien des espaces verts et des massifs floraux. La question qui est régulièrement posée au

CAUE est la suivante : comment accéder au label ou le conserver alors que les contraintes sont croissantes et les budgets dédiés à la démarche de valorisation paysagère stagnent, voire diminuent ? Cette évolution du contexte est souvent perçue comme une contrainte alors qu'elle peut être appréhendée comme une opportunité. Le CAUE a donc organisé le 27 juin 2012 et le 30 octobre 2012 des soirées conseils dans les Communautés de communes du Lembron-Val d'Allier et de Pionsat, afin d'accompagner les communes dans leur changement de pratiques (mise en place de la gestion différenciée, intégration de la biodiversité, prise en compte des éléments identitaires du village...).

Aujourd'hui, les communes participantes au concours souhaitent valoriser leur image sur les enjeux de qualité de vie, d'attractivité et de protection de la nature. Le label répond à ces objectifs et représente une opportunité évidente pour les collectivités territoriales qui souhaitent porter de telles ambitions. Pour les accompagner dans cette démarche, nous avons convié le 4 septembre 2012, en partenariat avec l'ADDT (Agence Départementale de Développement Touristique) 52 élus et techniciens à Aurillac (15) au jardin de la Trémolière à Anglards de Salers (15) pour une journée d'échange et de formation sur la gestion raisonnée des espaces publics.



L'accompagnement des communes candidates au label « Plus beaux villages de France® »

Le CAUE participe au programme régional « aide à la mise en tourisme des villages auvergnats ». Il s'agit d'accompagner la réflexion et l'action des communes retenues par le Conseil régional, en matière de réhabilitation et de mise en tourisme de centre bourg de caractère. La réflexion porte sur la préservation, la valorisation et la qualité du patrimoine des villages pour accroître leur notoriété tout en maîtrisant leur fréquentation.

Les communes puydomoises retenues par le Conseil régional pour la mise en œuvre de ce programme sont, Ardes sur Couze, Artonne, Chateldon, Champeix, La Sauvetat et Tourzel-Ronzières.

Afin de sensibiliser les élus et techniciens à ces problématiques, le CAUE a participé et a animé une partie du voyage d'étude organisé par le CRDTA dans la vallée de la Loire les 6 et 7 juin 2012.



> expositions

paysages transformés / 4 mai > 21 juin 2012



Après Lyon, le CAUE du Puy-de-Dôme a exposé 15 projets de paysages, conçus par des paysagistes concepteurs de Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, fruit d'une rencontre particulière entre un site, un cadre de vie quotidien, un commanditaire, une ville, un concepteur, un paysagiste et des habitants. L'exposition « Paysages transformés » s'ouvre sur des perceptions plurielles ; du Parc des

Berges à l'esplanade du lac d'Allier, du square du Champ de la Rousse à un site perché, des belvédères des Gorges aux lacs Matheysins. Le regard se promène dans ces espaces de liberté, généreux et stimulants pour l'imaginaire et indispensables au bien-être de l'habitant dans la ville, dans le village.

Cette exposition participe à une compréhension éclairée de l'histoire, de l'évolution, de la transformation, de la qualité de ces paysages exemplaires et ordinaires et nous en dévoile leur appropriation par l'habitant, le touriste, le visiteur. Ces quinze paysages ont été sélectionnés à l'issue d'un appel à projets auprès des paysagistes adhérents à la Fédération Française de Paysage Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté. Tous portent nos regards vers des paysages inconnus ou connus sous un angle photographique et nous racontent dans le texte la pratique de projet qui rassemble des compétences et des points de vue parfois divergents. La démarche paysagiste, bien qu'elle ne trouve à s'appliquer que sur une part infime du territoire transformé, propose des réponses originales qui rentrent en résonance avec nos préoccupations contemporaines.

Réalisation : Fédération Française des Paysages FFP RABAFCO - CAUE du Puy-de-Dôme - CAUE du Rhône - Val'hor les professionnels du végétal - Région Rhône Alpes



rénover et construire en Pisé

Réalisée par le Parc Livradois Forez, cette exposition a été présentée par le CAUE à la Maison de l'Habitat.

L'exposition « Rénover et Construire en pisé dans le Parc naturel régional Livradois-Forez » accompagne les communes qui accueillent des chantiers citoyens afin d'approfondir ce travail de sensibilisation à la matière et à cette culture constructive typique du territoire.

Un livret technique est disponible. Il est distribué gratuitement aux visiteurs, le CAUE a participé à la réalisation de cette brochure. Ce livret donne les grands principes à respecter pour rénover et construire en pisé. En partant de la description de l'architecture de terre du Livradois-Forez, de son intégration dans les paysages, ce livret présente les techniques d'hier et d'aujourd'hui, l'évolution des systèmes constructifs, les techniques de rénovation, les qualités thermiques du pisé...

Réalisation : Parc naturel régional Livradois Forez en collaboration avec ABITerre, CRATerre-Ensag et MAKJO, pour apporter

des informations fiables sur les possibilités offertes par le pisé. Elle s'inscrit dans un projet de développement économique et social du Livradois-Forez qui valorise son histoire, ses ressources et ses savoirs faire pour construire un avenir éco-responsable.



> journal

2012 : édition des numéros 23 et 24



> actualités

- La valorisation des eaux pluviales au sein du projet urbain
- Forts, très forts, les forts villageois du Puy-de-Dôme
- Centre d'hébergement du Brugeron
- Observatoire des CAUE

> territoires

- Qu'est-ce qu'un P.L.H. ?
- L'identité végétale des communes
- Agriculture & urbanisation

> billet d'humeur

- Ne bradez pas votre paysage, Il est garant de notre futur !!!

> brèves

- Clermont au loin, Chronique périurbaine
- La maison écologique



> billet d'humeur

- de l'intérêt général

> territoires

- quand le patrimoine industriel change la ville
- reconversion : usine Du May à Thiers
- ingénierie territoriale
- interactions urbanisme et mobilité : le rôle des gares TER

> actualités

- ville & nature
- le chanvre : une opportunité ?

> brèves

- Trame verte et bleue
- Urbanisme et énergie

> site internet

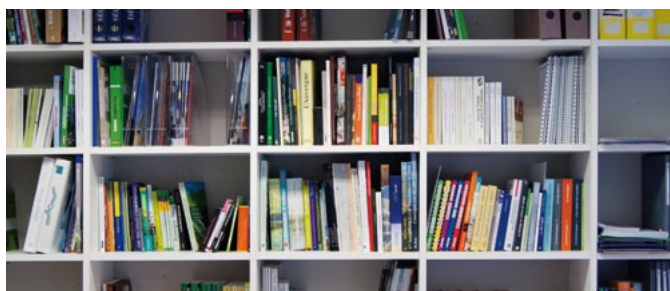
www.caue63.com

La communication par internet se fait chaque année plus présente. En 2012, 55400 contacts, soit une progression de 12% par rapport à 2011, en moyenne 4616 visites par mois et 6481 pages vues. La fréquentation journalière est stable entre le lundi/mardi/mercredi/jeudi

entre 1 000 et 1 100 contacts, elle est de 500 à 700 contacts les vendredis, samedis, dimanche. Le pic de fréquentation se situe entre 9 h 30 et 10 h 30 puis entre 15 h et 16 h, les mois où la fréquentation est la plus forte sont dans l'ordre : juillet, décembre, octobre, mars, juin.



> centre de ressources



Le centre de ressources du CAUE met à la disposition des conseillers un fond documentaire spécialisé, riche de plus de 900 références sur l'architecture, l'aménagement, l'urbanisme et les paysages. Le pôle ressources s'efforce de fournir une réponse la

plus précise et la plus pertinente et aide également les conseillers à préparer les rendez-vous thématiques organisés par le CAUE. Le CAUE est abonné à une vingtaine de revues et son fonds documentaire couvre les domaines suivants : *construction, aménagement, architecture, art, eau, écologie, énergie, environnement, géographie-physique, habitat / logement, paysage, santé, sciences humaines, transport, urbanisme.*

L'observatoire des CAUE

Le CAUE 63 adhère également à « l'observatoire des CAUE ». Complémentaire du centre de ressources, cet outil national commun recense et analyse la production architecturale, urbaine et paysagère. 50 projets situés sur le département du Puy-de-Dôme figurent dans cette base de donnée de 1800 réalisations architecturales exemplaires.



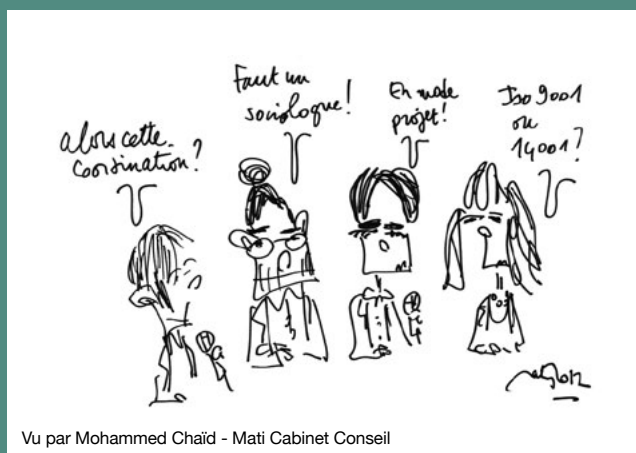
Atelier participatif
Beaumont

colloques / formations

L'ingénierie territoriale en débat

Près de trois cents représentants des différents niveaux de collectivités, d'agences d'urbanisme, d'agences de développement économique, de **CAUE dont celui du Puy-de-Dôme**, des services de l'Etat, de bureaux d'études, de chercheurs ont participé au séminaire consacré à l'ingénierie territoriale qu'Etd organisait à Paris le 24 octobre 2012 à l'occasion de son assemblée générale. Deux tables rondes étaient proposées aux participants pour illustrer l'impérieuse nécessité de coordonner les diverses composantes de l'ingénierie, tant publiques que privées, et d'organiser la coopération entre niveaux de collectivités.

Par ailleurs, 15 CAUE, dont le CAUE du Puy-de-Dôme servent de support territorial à l'étude-action nationale « Ingénierie, Urbanisme et Inter-communalité » pilotée par la FNCAUE, la DATAR, Mairie-Conseil et la Caisse des Dépôts.



Vu par Mohammed Chaïd - Mati Cabinet Conseil

FORMATIONS REÇUES

Sortie biodiversité - aménager avec le végétal - formation « directeurs » et chargés de mission proposée par la fncaue - formation étalement urbain - formation pisé - formation QGIS - SIG - géothermie - conception des bâtiments à très faible consommation d'énergie - matériaux biosourcés dans le bâtiment - logiciel power-point - stage STT (secourisme)...

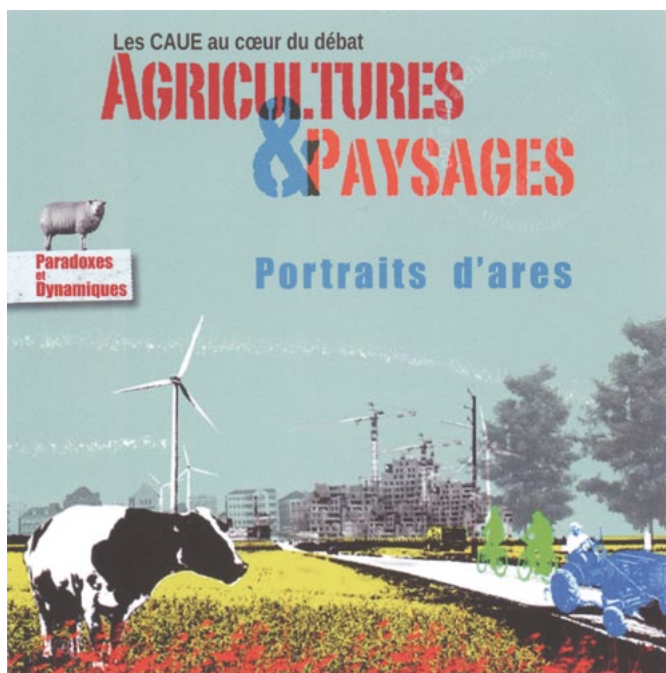
FORMATIONS DISPENSÉES

Bâtiment et santé - présentation étude d'Aubière CIPP - chantier participatif Beaumont - table ronde paysages CIPP - CNVVF - formation pour élus de Courpière - formation pour la DREAL TVB - formation pour secrétaires de mairie et instructeurs de permis PLUI - formation urbanisme avec le Parc Livradois - IUFM

programmation et ERP - jeunes guides urbains Clermont-Ferrand - présentation étude Aubière - présentation AEU PLU St Dier - atelier « étude habiter les centres bourgs » avec des étudiants - animation pays art histoire CC Billom St Dier - élèves ingénieurs : concours commun sur la restauration de l'abbaye de Puy Guillaume - semaine de l'énergie et du développement durable (table ronde) - « ocre » en vue action d'un chantier d'insertion...

INTERVENTIONS en COLLOQUES et RENCONTRES

SCOT et planification territoriale en milieu rural - Habiter autrement les centres bourgs - Ingénierie territoriale - Gestion énergétique du patrimoine communal - Journée départementale du paysage du Puy-de-Dôme - Congrès des villes d'arts - Plan climat énergie territorial - Géothermie en Auvergne - Symposium : chemins



du développement territorial - Journée biodiversité - Journée technique : installation solaire photovoltaïque dans un parc - Villes fertiles - Habitat et développement durable - Architecture symbolique - Révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage - Lyon, colloque quadriennal ANABF « Ambitions urbaines » : les réseaux de villes, l'exemple de Brioude-Issoire-Saint-Flour - Forum habitat PLH - Journée Fredon - Réseaux villes - Pierres sèches...

PÉDAGOGIE et ENSEIGNEMENT

Action en lycées agricoles (film et débat) Portrait d'Ares organisées au LEPA de Pontaugur et de Rochefort-Montagne. Le film documentaire « Portraits d'Ares » s'est construit de manière participative avec plusieurs CAUE et la FNCAUE. Ce projet ambitieux et fédérateur a bénéficié de l'appui de plusieurs CAUE pour dresser 8 portraits d'acteurs des territoires ruraux ou périurbains.

Fiscalité et urbanisme IADT - forum des métiers, présentation du métier d'architecte au lycée de Godefroy de bouillon, Collège de Billom... Rendu travaux élèves AgroParisTech - rencontre des étudiants de VetAgroSup et des étudiants-paysagistes taiwanais en résidence - Travail sur le petit patrimoine LEPA Rochefort Montagne - jury au BTS Lycée Marmilhat section aménagement paysager - interventions et jurys à l'ENSACF (espaces publics, piétonnisation, ...) - Formation des enseignants à l'IUFM (maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'œuvre, connaissance des ERP, histoire et technique des ponts, ...), ...

CONFÉRENCES PROPOSÉES par le CAUE

Conférence chanvre et conférence sur le paysage

REPRÉSENTATION et ENCADREMENT

Horizons « art et nature » en sancy, assemblées générales : adtd, agsgv, promobois auvergne, aduhme, association des maires ruraux, nouveau monde, pact, urcni, Clermont métropole, plateforme 21. Présentation de l'annuaire des ZAE du département. Inauguration expositions : photos, pisé, maison de quartier, ZAC des Lites, quartier les Normaliennes, logements Logidôme, pôle jeunesse, chantier participatif. Présentation de la plaquette parasismique office BTP. Encadrement ou participation au jury de mémoires de M2 ou thèses (géographie, tourisme, paysage, architecture, droit, génie civil, ...), ...



> publications

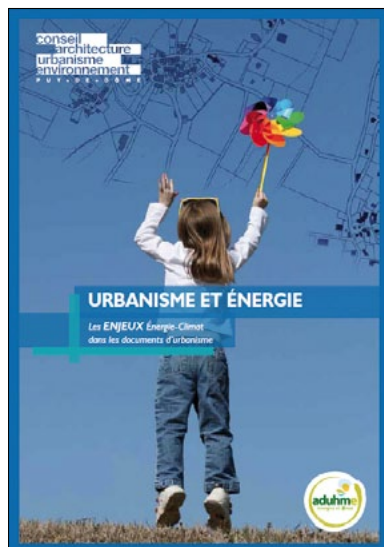
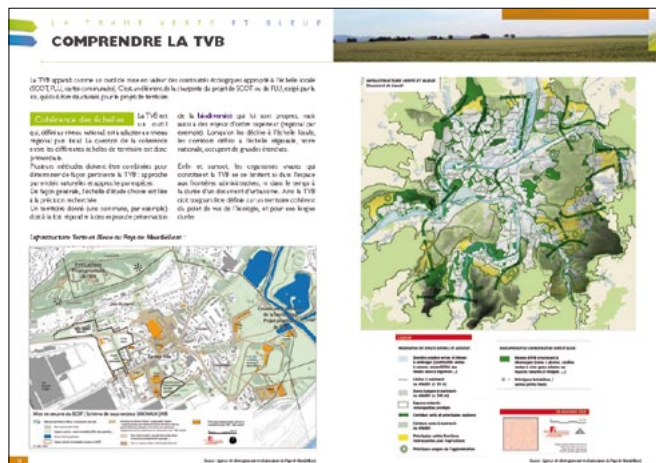


> carnet découverte trame verte et bleue

Les lois Grenelle ont introduit l'exigence de protéger les continuités écologiques - la trame verte et bleue - dans les documents de planification du territoire. La trame verte et bleue (TVB) est composée des « cœurs de nature » et des liaisons entre ces emprises, continuités plantées – la trame verte - et continuité du réseau hydrologique – la trame bleue.

L'objectif du guide est de sensibiliser les acteurs de l'aménagement du territoire aux questions de la biodiversité. La première partie expose les concepts de base permettant de comprendre les enjeux et le fonctionnement de la TVB. Il expose également les stratégies essentielles de préservation et d'enrichissement de la trame verte et bleue.

La deuxième partie présente les principaux types de milieux (éco-paysages) rencontrés dans le département du Puy-de-Dôme et les éléments constitutifs des continuités et enjeux spécifiques en fonction de chacun de ces milieux : espaces de grandes cultures, espaces agro-pastoraux, noyaux bâtis ruraux, espaces périurbains, agglomérations.



> guide urbanisme et énergie

Le CAUE en partenariat avec l'Aduhme (agence locale de l'énergie et du climat) a édité un guide d'une trentaine de pages. Le but de cette publication est de guider les acteurs de l'urbanisme dans l'élaboration de territoires de qualité qui intègrent les enjeux énergétiques et climatiques. Il se présente en deux parties : une première partie sur les enjeux énergie-climat dans les documents d'urbanisme et une seconde présentant des exemples d'orientations dans les plans locaux d'urbanisme.

Extrait des thèmes du carnet :

- urbanisme et énergie : le cadre législatif et réglementaire
- les collectivités, acteurs de la maîtrise de l'énergie (rôles et objectifs)
- les enjeux (énergie, climat et urbanisme / énergie et qualité urbaine)
- les analyses thématiques (aménager avec le climat, mobilité et transports, formes urbaines, réseaux chaleurs)





> carnet découverte
ville et agriculture
– quelle proximité ?

Ce carnet découverte est inscrit dans la série initiée par le CAUE, il a pour objectif d'expliquer les concepts clés d'un aménagement départemental durable. Destiné aux élus et à tous les acteurs de l'aménagement du territoire, il permet de bien comprendre pour mieux agir.

En réactivant les réseaux d'acteurs du département (universitaires, monde agricoles), le CAUE a relevé des projets proposant des solutions innovantes à la question de la périurbanisation. Ce carnet souligne la pertinence de plusieurs démarches qui combinent harmonieusement ville et agriculture.



> carnet découverte
ville et nature

Nouvelle publication, intitulée « **Ville et Nature** » : **De la nature en ville ? Mais quelle idée !...**

Ce travail est le fruit d'une solide collaboration entre le CAUE du Puy-de-Dôme et de nombreuses autres structures. Il est illustré d'exemples riches, inspirés par les différentes rencontres sur le thème. Cet ouvrage, non exhaustif, propose de s'interroger sur la réconciliation entre ville et nature. La nature est un véritable enjeu du développement des territoires. Enjeu qui cristallise à la fois les malaises, les illusions et les désirs de certaines populations urbaines. Dans ce contexte, est-il possible de repositionner le terme nature... Participe-t-elle et accompagne-t-elle le devenir des villes, la mutation des territoires ?... Ce nouveau carnet découverte ouvre ce débat et détecte également de nombreuses pistes sur le sens des mots nature et ville, divergences ou convergences. La nature dans la ville reste une notion subjective selon la perception que l'on a de la nature. Il est possible de considérer qu'elle est partout ou nulle part... C'est toute l'approche de l'utopie sociale.





université d'été des CAUE

5 > 7 septembre 2012 à Dax

> thème de réflexion et travail : « les nouveaux défis du conseil »

5 personnes du CAUE du Puy-de-Dôme se sont joints à **230 salariés des CAUE** qui se sont réunis autour des « **nouveaux défis du conseil** ». L'université d'été est un temps de questionnement pour l'ensemble des CAUE de France et leurs partenaires. Ce rendez-vous annuel a permis d'interroger les visions, les outils et les pratiques des conseillers au service de l'évolution de la société. L'université d'été a permis aux professionnels et responsables de CAUE de réfléchir à leur engagement au service d'ambitions collectives.

En préambule, le séminaire « urbanisme durable, villes et territoires ruraux en Aquitaine » avait pour grand témoin l'architecte urbaniste Philippe Madec. L'objectif était, de donner à voir et à échanger sur des expériences en cours ou achevées en Aquitaine

afin que les témoins eux-mêmes, les élus et les techniciens présents lors de ce séminaire s'enrichissent mutuellement.

La séance plénière d'ouverture « les défis de l'habiter » a permis autour des interventions de l'ADEME, de l'ANAH, d'Emmaüs, d'un bailleur social et le regard d'un CAUE de s'attacher à la pratique de l'habitant, à ses modes, styles et conditions de vie, à l'appropriation du logement, aux exclusions...

La désormais traditionnelle [Pecha Kucha®](#) a mis en lumière la diversité des projets et actions des CAUE dans leur mission de conseil. Au programme : le conseil aux communes vu par les élus, le conseil ou comment ne pas répondre à la question..., les nouveaux défis et plus-value CAUE...

Les ateliers ont abordé trois axes de questionnement précurseurs.

- **Les enjeux d'accompagnement et de coopération dans les territoires.** Les CAUE ont partagé des témoignages de leur implication dans l'association de compétences locales (GIE dans le Maine-et-Loire, ATD en Dordogne et en Loire-Atlantique...).
- **L'engagement environnemental et sociétal.** Les CAUE ont partagé des démarches pour les plus précaires, pour produire et construire sur de nouveaux critères de qualité de vie...
- **L'innovation en milieu rural pour créer du lien social** (CAUE 80), l'action « Habiter sans s'étaler » du CAUE 34, **Tissus pavillonnaires et renouvellement urbain** (CAUE 63)...

Un autre atelier a permis d'échanger sur l'évolution des **métiers** CAUE au travers du partage d'expériences formation « la part du conseil » par le CAUE 24, « mutualisation, capitalisation, transmission et diffusion de l'information » par le groupe des documentalistes, témoignage des chargés de communication... Les participants se sont ici interrogés sur leur niveau réel de prise en compte des réalités vécues, de l'implication à l'évolution de la société par la définition du cadre de vie.

En clôture, Fabrice Escaffre, sociologue, a apporté son regard sur les dynamiques de changements, les enjeux territoriaux et les nouvelles sociabilités.

L'université d'été un lieu privilégié d'échange :

> **Une ouverture vers les partenaires :** en faisant participer divers partenaires (Association des Maires, Mairie de Dax, ADEME, Emmaüs, ...) pour **partager leurs expériences** mais également pour qu'ils apportent un **regard extérieur** sur nos pratiques.

> **Une participation accrue des jeunes générations :** cette édition 2012 a été marquée par une participation importante de la jeune génération de professionnels des équipes CAUE qui ont pu dialoguer avec leurs collègues issus de la génération précédente, porteurs d'une longue **expérience** et exprimant des orientations pour **l'avenir de notre mouvement**.

> **Une présence significative des Présidents :** la participation de plus en plus significative des Président(e)s de CAUE est également un signe de **dynamique** et de **dialogue entre techniciens et administrateurs**, créant ainsi les conditions d'un portage fort du **projet national**.

> **L'organisation de cet événement a mobilisé une cinquantaine de salariés des CAUE d'Aquitaine.**



union régionale Auvergne

le réseau régional des CAUE

CERTAINS CAUE SE RASSEMBLENT DANS DES UNIONS RÉGIONALES :

Le regroupement des CAUE en unions régionales permet notamment :

- De coordonner l'action des associations départementales dans leurs relations et demandes auprès des instances régionales de mettre en commun leurs compétences et leurs moyens, dans les domaines de la documentation, communication et formations des personnels des CAUE ;
- De faciliter les liaisons avec les instances nationales (ministères, Fédération nationale...). Il existe 11 unions régionales des CAUE : en Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes.

Les quatre CAUE d'Auvergne sont constitués en union régionale depuis 1998, le CAUE du Puy-de-Dôme assure la présidence de cette association depuis 2008. Cette alliance doit permettre un rayonnement régional aux CAUE et mener des actions qu'ils ne pourraient réaliser seuls. Depuis 2011 la réalisation du Palmarès d'architecture et d'aménagement « Valeurs d'exemples® » met parfaitement en exergue cette collaboration, l'année 2012 a vu le démarrage de l'édition 2013 qui est déjà amorcée. Le CAUE du Puy-de-Dôme a toutefois consacré quelques heures de travail pour le compte de l'Union régionale (réunions, courriers, dossiers

divers, comptabilité, relations avec les instances régionales, coordination). Nous soulignerons l'action chanvre et celle des « Plus Beaux Villages de France® ». En 2012, l'URCAUE a fait face au désengagement financier de la région Auvergne, pour laquelle diverses missions étaient menées par les quatre CAUE et l'UR. À titre transitoire, l'URCAUE a tout de même participé au jury du concours régional "cadre de vie et fleurissement" en Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme. Les communes visitées de Puy-de-Dôme ont été : Clermont-Ferrand, Ennezat, Marsat, Aulnat, Biollet, Singles, Saint-Georges-de-Mons...

ACTION CHANVRE

Le CAUE en collaboration avec la filière Chanvre Auvergne a tenu en mars une conférence sur le chanvre dans le bâtiment, à l'invitation d'étudiants en biologie spécialité Agronomie, de l'Institut Universitaire de Technologie de Clermont-Ferrand. Cette conférence était organi-

sée à l'antenne d'Aurillac. Elle a été pour les CAUE d'Auvergne l'opportunité de mieux faire connaître et pour certains de découvrir un éco-matériau « intelligent », qui constitue une solution constructive « durable » et s'inscrit pleinement dans une démarche environnementale.

Union Régionale
des CAUE
D'AUVERGNE

I.U.T de CLERMONT-FERRAND ANTENNE D'AURILLAC - CONFERENCE CHANVRE 20.03.2012

quel
avenir ?

Le chanvre
une opportunité pour l'environnement ?

Caue Puy-de-Dôme – Maison de l'Habitat 129, avenue de la République 63100 CLERMONT-FD – Lionel FAVIER Architecte-Conseiller Tel. 04.73.42.21.20

fédération nationale

le réseau national des CAUE

Les CAUE sont présents dans 91 départements, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Depuis leur création, en 1977, les CAUE ont tissé des liens entre eux pour échanger des informations, dialoguer au-delà de leur département et capitaliser leurs savoir-faire.

La Fédération nationale des CAUE constitue l'outil privilégié des actions communes des CAUE. Elle offre notamment aux professionnels de son réseau la possibilité d'échanges permanents dans le cadre de ses pôles, commissions et groupes de travail. Le CAUE du Puy-de-Dôme y est particulièrement actif, les actions et recherches nationales ayant une répercussion immédiate sur le terrain puydômois. Inversement, bien des actions et recherches menées sur le territoire départemental (mobilité, énergie et planification, trames verte et bleue, nature en ville, ...) servent de référence au niveau national et fédéral et mettent ainsi en avant le savoir-faire du Puy-de-Dôme.

extrait de la « Charte de Béziers »

Les CAUE sont :

- Des outils de la solidarité des collectivités territoriales. Leur rôle est de faciliter, dans chaque département, les équilibres entre les territoires et l'exercice des compétences issues des Lois de Décentralisation.
- Des associations ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du cadre de vie et le lieu du débat sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur la base de principes fondamentaux tels que :

- L'indépendance par rapport aux enjeux, notamment financiers.
- La recherche d'innovation dans les méthodes et les démarches.
- La pluridisciplinarité dans l'approche, l'analyse et le traitement des problèmes.
- La volonté d'animer un partenariat entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires.

Ainsi, acteurs du développement,

- Ils mènent leurs actions, quelle qu'en soit la nature, dans la cohérence d'une politique de développement culturel, social et économique.
- Ils suscitent l'émergence et le développement des compétences professionnelles dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et de l'environnement, afin d'élargir la commande publique et privée.
- Ils initient, développent et animent par leurs démarches participatives le débat public sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.
- Ils resituent l'acte d'aménagement dans le cadre de la continuité des territoires en relation avec les cultures locales.

Pour cela :

- Ils utilisent, dans le cadre actuel et futur de la législation, les moyens juridiques et financiers nécessaires au déploiement de leur activité. Ils s'inscrivent hors du cadre de l'acte marchand.
- Ils adhèrent à un mouvement national se fédérant autour de ces principes et les représentant.

La Fédération nationale des CAUE :

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980. Elle regroupe les CAUE représentés par leurs Présidents. La Fédération est un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation. Elle organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres, des congrès, des colloques qui leur permettent de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.

Assemblée générale de la Fédération

La Fédération a tenu son assemblée générale le 9 mai 2012, à Paris, l'Auditorium du Monde. 96 participants ont répondu présents : 53 CAUE (dont le CAUE 63), et 2 URCAUE étaient représentés. Un certain nombre de partenaires ont assisté également à l'AG (Ministère de la Culture, Ministère de l'Ecologie, MIQCP, CERTU, Maisons de l'Architecture ...).

Outre les aspects statutaires, l'élection des représentants à la CTP et la présentation du projet de réseau 2012-2014, par le Président Jean-Marie RUANT, la journée a été l'occasion d'entendre quelques membres du réseau et plusieurs partenaires dans le cadre des deux tables-rondes, intitulées « CAUE : cultiver l'AUE durablement » et « Projets et ressources au service de l'intérêt général : témoignages et débat ».



La **Conférence Technique Permanente (CTP)**, à laquelle siège statutairement le Président de la FNCAUE, est composée de directeurs élus par régions, est une force de proposition et un outil de gestion des actions communes à l'ensemble des CAUE. **Michel Astier** y représente les CAUE d'Auvergne.



Réunions CTP 2012 : 25 janvier, 16 mars, 11 mai, 25 juin (CTP élargie, ouverte à tous les directeurs de CAUE adhérents : « Offre nationale de formation »), 21 septembre, 23 novembre.

Le **Conseil d'administration** est composé de 20 présidents de CAUE, 1 président d'URCAUE, 3 membres partenaires (AMF, ADF, ARF) et 3 directeurs issus de la CTP. Les représentants de la conférence technique permanente au Conseil d'administration de la FNCAUE ont été élus le 9 mai 2012 : Evelyne Lucas, directrice du CAUE de l'Essonne (suppléant, Benoit Poncelet directeur du CAUE du Nord), Renaud Barrès, directeur du CAUE de l'Aude (suppléante, Florence Juillard-Ferreux, directrice du CAUE du Jura) et **Michel Astier, directeur du CAUE du Puy-de-Dôme** (suppléante, Sandrine Dujardin, directrice du CAUE des Bouches-du-Rhône).

Réunions du CA 2012 : 31 janvier « sociétés publiques locales, SPL d'aménagement et CAUE ». Le 3 avril « question du foncier ». Le 2 octobre « ingénierie territoriale : nouveaux contextes, nouveaux besoins » quelle articulation avec les CAUE à l'échelle départementale ?

Le CAUE du Puy-de-Dôme participe ainsi au fonctionnement des instances fédérales. Il est membre du groupe "stratégie" qui assiste le Président de la FNCAUE.





Les **commissions et groupes de travail**, associant élus et techniciens, approfondissent la réflexion sur différents thèmes du cadre de vie. Le CAUE du Puy-de-Dôme est présent dans les pôles de ressources et groupes de compétences :

- Pôle « Métier de conseil »
- Atelier « Urbanisme »
- Groupe « Énergie »
- Groupe « Régénération des tissus pavillonnaires »

Le CAUE du Puy-de-Dôme, son territoire et 15 autres CAUE, sont le support de construction d'une étude-action nationale pilotée par la FNCAUE, la DATAR, Mairie-Conseil et la Caisse des Dépôts autour de "ingénierie, urbanisme et inter-communalité".

Le CAUE du Puy-de-Dôme est actuellement, avec 14 autres CAUE, le lieu d'expérimentation d'une armature et plateforme d'échange nationale initiée et pilotée en 2012 par le CAUE du Nord (59), **S-Pass Territoires** a pour objectif d'en faire une plateforme nationale web collaborative, dédiée à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage.

La transformation des territoires et leur complexité appelle de nouveaux modes d'interprétation et d'échanges, plus innovants, plus participatifs, avec un échange permanent entre tous les acteurs. L'outil S-Pass Territoires offre aux acteurs du cadre de vie les moyens d'observer le réel et facilite la construction de collaborations inédites et fécondes au service des territoires en mouvement.

Les CAUE dialoguent avec les professionnels et leurs partenaires :

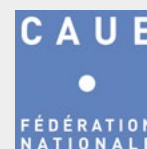
L'Université Permanente de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (UPAUE) est une plate-forme d'échanges et de réflexions créée à l'initiative des CAUE et la Fédération Nationale des CAUE.

Elle y convie des professionnels du cadre de vie et de l'aménagement, des chercheurs et des partenaires institutionnels. Trois ateliers thématiques sont actuellement ouverts, le **CAUE 63** étant actif dans tous :

- Ruralités / Agricultures et paysages
- Identités, diversité des formes habitées
- Etalement urbain et territoire durable



91 CAUE / 2 093 administrateurs
11 Unions régionales / 1 Fédération Nationale
plus de 1 300 professionnels au service des territoires





Maurice Mestre
Président

e



Michel Astier
Architecte directeur

u



Marie-France Marmy
Attachée de direction

a



Béatrice Chalet
Secrétaire

c



Corinne Miquel
Secrétaire

u



Thibault Racault
Urbaniste conseiller

d



Lionel Favier
Architecte conseiller

e



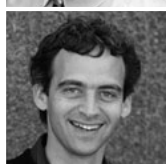
Christophe Camus
Architecte conseiller

e



Jean Roques
Architecte conseiller

d



Stéphane David
Animateur du centre
de ressources

i



Philippe Robbe
Architecte conseiller

u



Christine Descœur
Architecte conseiller

d



Diane Deboaisne
Architecte conseiller

e

,

i

6 REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES

> nommés par le Conseil général avril 2011

M. Maurice Mestre, Conseiller Général, Président du CAUE • M^{me} Dominique Giron, Conseillère Générale, 1^{ère} Vice-président du CAUE • M. Jean-Pierre Buche, Conseiller Général, 2^e Vice-président du CAUE • M. François Marion, Conseiller Général, Trésorier du CAUE • M^{me} Sylvie Maisonnnet, Conseillère Générale • M. Florent Moneyron, Conseiller Général

4 REPRESENTANTS DE L'ÉTAT (membres de droit)

L'Architecte des Bâtiments de France, M. Jérôme Auger • Le Directeur Départemental des Territoires, M. Didier Borrel, Secrétaire du Bureau du CAUE et M^{me} Lisa Williams • L'Inspectrice d'Académie, M^{me} Anne-Marie Maire, Dasen

4 REPRESENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

> désignés par M. le Préfet juin 2011

M. Bruno Reyne, architecte, Président de l'ordre des Architectes Auvergne • M. André Ferri, entrepreneur, représentant la confédération artisanale du bâtiment (CAPEB), Secrétaire adjoint du Bureau du CAUE • M. Louis Geneste, représentant la fédération du BTP 63 (FFBTP) • M. Gérard Ranoux, architecte

Conseil d'administration 2012

2 PERSONNES QUALIFIÉES

> désignées par M. le Préfet juin 2011

M. Yves Michelin, géographe, spécialiste du paysage, enseignant à l'ENITA • M. Rachid Kander, directeur de l'agence d'urbanisme et de développement de Clermont-Métropole

6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

> le 11 juillet 2011

M. Jean-Claude Segaud, administrateur de l'office du BTP63 • M^{me} Catherine Maillot, directrice du PACT du Puy-de-Dôme, architecte • M. Sylvain Massonneau, président régional de l'Union des Maisons Françaises • M. Paul Leandri, directeur de l'ENSACF (école d'architecture) • M. Georges Parcuret, directeur développement maîtrise ouvrage OPHIS du Puy-de-Dôme • M. Fabrice Roubeyrie, responsable département développement LOGIDÔME

1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

> élu le 21 juin 2011 par le personnel du CAUE

M. Philippe Robbe, représentant du personnel auprès du CA (voix consultative)

LES ADMINISTRATEURS DU CAUE du bureau ou du conseil administration) se sont réunis :

8 mars, 12 mars, 5 avril, 3 mai, 17 septembre, 11 octobre 2012.

1 DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

> élu par le personnel du CAUE

M. Lionel Favier, délégué du personnel, sa mission est de représenter les salariés auprès de l'employeur et de lui faire part de toutes réclamations individuelles ou collectives concernant le droit des salariés au sein de l'entreprise.